

Comité des Parties

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Convention du Conseil de l'Europe
sur la prévention et la lutte contre la violence
à l'égard des femmes et la violence domestique
(Convention d'Istanbul)

Liste des décisions prises lors de la 4e réunion Strasbourg, 30 janvier 2018

IC-CP/Inf(2018)LD4

Publication le 30 janvier 2018

Point 1 de l'ordre du jour Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité a adopté le projet d'ordre du jour comme indiqué dans le document IC-CP(2018)OJ4 prov avec un changement dans l'ordre des travaux, comme suit : points 1,7, 8, 5, 9, 2, 3, 4, 6, 10, 11, 12, 13.

Point 8 de l'ordre du jour Discussion sur l'approche du Comité des Parties concernant les rapports et les Conclusions du GREVIO.

Le Comité a décidé d'adopter les propositions comme indiqués dans le document IC-CP(2018)6, y compris le modèle de recommandation qui figure dans l'annexe 1 avec une modification au neuvième paragraphe du modèle de recommandation qui lirait «Saluant les mesures prises et le progrès accompli... » et la suppression de son point D.

Point 9 de l'ordre du jour Recommandations sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul par l'Autriche, Monaco, l'Albanie et le Danemark:

Sur la base du modèle de recommandation proposé, le Comité a adopté des recommandations dans le cadre de la première procédure d'évaluation (de référence) adressé aux Gouvernements albanais, autrichien, danois et monégasque. Les recommandations figurent dans les documents IC-CP/Inf (2018) 1, IC-CP/Inf (2018) 2, IC-CP/Inf (2018) 3 et IC-CP/Inf (2018) 4, respectivement.

Point 10 de l'ordre du jour Élection des membres du Bureau

En accord avec la règle 4 de son règlement intérieur le Comité des Parties a élu:

Mme Elisabeth WALAAS, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentante Permanente de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe Council of Europe, comme Présidente

M. Gilles HEYVAERT, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Belgique auprès du Conseil de l'Europe, comme Premier Vice-Président, et

M. João Maria CABRAL, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe, comme second Vice-Président ;

pour un mandat d'un an, prenant effet le 30 janvier 2018, et renouvelable, une fois.

8. Date de la prochaine réunion

Le Comité tiendra sa prochaine réunion le 24 mai 2018, à Strasbourg